

DIXIEME ANNEE - No 91

MONTREAL, MARDI 20 FEVRIER 1894

UN CENT

BON VOYAGE

Banquet intime à l'hon. G. A. Nantel au club St-James

Avant son départ pour l'Europe

Sur l'invitation de l'hon. H. Stranes, plusieurs de nos principaux citoyens appartenant à la politique, au haut commerce, à la finance, au banc au barreau, etc., se sont réunis hier soir au club St-James pour souhaiter bon voyage à l'hon. G. A. Nantel, ministre des Travaux Publics, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe et la Terre Sainte.

Un délicieux goûter a été servi aux invités. L'hon. M. Stranes président. Etaient présents, outre l'hôte de la soirée, les hon. L. O. Taillon, Jos. Tassé, J. R. Thibault, Jos. Roy, H. Archambault, P. E. Leblanc, le Juge Gill, le maire Villeneuve, Dr S. Lachin, M. P. ; E. P. Lachapelle et Rodier, MM. J. G. H. Bergeron, M. P. ; T. G. Loughnessy, Richard White, H. Desjardins, R. Préfontaine, M. P. ; D. Macmaster, C. R. ; A. A. Atwater, G. F. C. Smith, Dr McCallum, C. St-Louis, A. Raza, F. Benoit, J. O. Emard, G. W. Parent, L. H. Taché, J. O. Taché, U. E. Danvers, Em. St-Louis, G. A. D. Let, L. J. Forget, Arthur Danvers, C. C. Claggett, C. A. Geoffrion, C. R. ; G. A. Hughes, T. Berthiaume. Les invités absents étaient l'hon. J. A. Ouimet, l'hon. A. R. Angers, W. Wainwright, C. C. Van Horne. Les juges S. G. Wurtzler, et L. O. Loranget, A. F. Gault, l'hon. J. S. Hall, l'hon. F. Marchand, M. D. Girouard, C. R. ; Geo. G. Foster, L. Z. Jones, M. P. ; S. Beaudin et H. Graham.

Ces derniers se sont excusés dans des lettres d'excuses. La soirée a été pleine d'entrain. L'honorable M. Nantel part aujourd'hui pour New-York, accompagné de Mme Nantel. Il s'embarquera pour l'Europe à la fin de la semaine. On sait que l'hon. L. O. Taillon sera chargé de l'administration du département des Travaux Publics pendant l'absence de l'hon. M. Nantel.

DESCENTE EMOUVANTE

D'un char électrique de la rue Saint-Denis. Hier, le char électrique portant le No 249, en descendant la côte de la rue Saint-Denis, a fait une course vertigineuse, jetant l'épouvante parmi les voyageurs. En effet, le mécanicien qui se trouvait à l'avant du char, pendant quelques instants, les freins étaient devenus impuissants à ralentir sa marche, qui gagnait toujours en rapidité. Heureusement que la voie était libre à l'intersection de la rue Ontario, et le char, en descendant la rue Saint-Denis, perdit peu à peu de sa vitesse. Il paraissait qu'un déraillement dans les fils électriques a été la cause de tout cela.

BEBE MAL SOIGNE

M. le coroner MacMahon a tenu, hier après-midi, une enquête sur la mort du bébé à qui, dans la prison des femmes, la nommée Marguerite Lanctot avait donné naissance dans la matinée, comme nous l'avons annoncé. Il a été démontré que l'enfant était mort d'une hémorragie due à une mauvaise ligature. Sans verdict, le jury, tout en ne blâmant personne, a recommandé au gouvernement de placer de bonnes gardes malades dans la prison.

POUR LES POMPIERS BLESSES

Les officiers de l'association des pompiers se sont réunis hier après-midi, dans le but de créer un fonds de secours pour les pompiers blessés. Le capitaine Dorlan occupait le fauteuil et M. P. Richard agissait comme secrétaire. Les différentes stations devront envoyer un délégué à la réunion d'aujourd'hui où l'on adoptera la constitution de cette nouvelle association.

UN BEL HERITAGE

WINDSOR, Ont., 20 - Il y a environ trois ans, un M. Ingram arrivait en cette ville de Londres, Angleterre. Il venait chercher fortune en Amérique ; mais il avait bien prévu que la fortune ne sourirait pas toujours aux audacieux. Il travailla ferme et dur, acceptant à l'importe quel genre d'ouvrage pour gagner sa vie. Or, ce jeune homme vient de recevoir une lettre de Londres, lui annonçant la mort de son père, qui lui laisse une fortune de \$50,000. M. Ingram est parti immédiatement pour l'Angleterre.

FEUILLETON DE LA PRESSE LE PETIT FRANÇAIS

(71) QUATRIEME PARTIE

(Suite)

Lorsque Karl et Magda se retirèrent, Armand put rejoindre encore la jeune fille. Magda l'aperçut. L'officier semblait bouleversé. D'un coup, cette passion s'était évanouie de son être et faisait des ravages dans son cœur. Magda s'arrêta interdite. Il lui dit, pendant que Karl s'occupait du vestiaire : — Et moi, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive, je veux vous revoir... Le beau visage de la jeune fille eut une expression triste de souffrance. Ses yeux semblèrent s'éteindre. Elle secoua la tête à plusieurs reprises : — Non, non, non ! Karl, du coin de l'œil, avait vu cela et comprit sans doute. Il souriait et paraissait heureux.

III

Quinze jours après, le général devait donner une nouvelle fête après un rallye-pique, qui réunirait, dans les bois de Fontenailles, les jeunes officiers habitués de ces réunions. Robert paraissait aussi préoccupé qu'Armand, mais non point pour les mêmes causes. Ses pensées se dirigeaient vers la jeune fille qui s'était abandonnée à la "raie", il en fut convaincu, tout se trouvait autour de lui, il étouffait, il fallait tomber et s'arrêter. Robert attendait son tour et vint chercher Esprance.

Mais quand il sentit contre lui, si près, la jeune fille qui s'était abandonnée à la "raie", il en fut convaincu, tout se trouvait autour de lui, il étouffait, il fallait tomber et s'arrêter. Robert attendait son tour et vint chercher Esprance.

L'HON. JOLY A TORONTO

Il parle devant le club libéral

Les protestants sont bien traités dans la province de Québec

LA QUESTION RIEL

TORONTO, 20 - L'hon. H. G. Joly de Lotbinière, ancien premier ministre de la province de Québec, a été, hier soir, le héros d'une grande assemblée tenue à l'Académie de Musique, de Toronto, sous les auspices du club des jeunes libéraux.

M. Frank Pedley, président du club, occupait le siège présidentiel et sir Oliver Mowatt était présent, ainsi que ses collègues.

L'hon. M. Joly a fait le discours principal de la soirée. Des discours de félicitations ont été prononcés ensuite par Sir O. Mowatt, l'hon. A. S. Hardy, l'hon. John Dryden, l'hon. J. W. Gibson et M. J. Tait, M. P. P. de Toronto.

La réception faite à M. Joly a été des plus cordiales. Son discours n'a pas été un discours politique et l'auditoire l'a écouté religieusement.

Le seul but de sa visite, a dit M. Joly, était de démontrer comment la majorité catholique de la province de Québec traite la minorité protestante de la même province. Toutefois, il ne veut pas se constituer le représentant de la minorité protestante ni d'aucun parti politique ou religieux. Il ne parle que pour lui-même.

L'orateur de la soirée a divisé ses remarques en trois points :

1. La manière dont la minorité protestante est traitée en matière d'influence politique, relativement à la distribution du patronage.

2. La manière dont elle est traitée relativement à la liberté religieuse, à leurs droits concernant l'éducation.

3. La garantie de leurs propriétés.

L'honorable M. Joly a soutenu que sur ces trois questions, la minorité protestante a toujours été traitée avec justice et n'a pas souffert l'ombre d'une persécution. Elle n'a aucune raison valable de se plaindre de la majorité.

Il a été très sévère pour l'agitation de la P. P. A., et d'un autre côté, protestant de la province de Québec, il l'a condamnée de toutes ses forces.

En parlant de sa retraite de la vie publique, l'hon. M. Joly a fait allusion à la question Riel. Lorsqu'il a commencé ce mouvement, il n'a pu partager les idées du parti libéral, les regardant comme un élément de discorde entre les races du Dominion.

M. Joly part aujourd'hui pour Kingston.

LES SECRETS DE LA P. P. A.

TORONTO, 20 - Mlle Rebecca Marron, de cette ville, secrétaire de l'association connue sous le nom de "British Canadian Newspaper", vient d'intenter une action en dommages au montant de \$10,000, pour calomnie contre Mme C. Youmans, aussi de Toronto.

Dans la déposition qu'elle a faite hier à ce sujet, Mlle Marron déclare que Mme Youmans est une organisatrice de la société "Protestant Protective Association" des femmes du Canada - association identique de sa nature et dans son but, à celle des hommes qui fonctionne dans toute la province d'Ontario - ; que cet ordre est secret et mystérieux, puisqu'il existe un règlement par lequel aucun membre ne peut être divulgué. Mlle Marron dit en outre qu'on ignore ce qu'il est devenu Mme Youmans, qui a abandonné ses deux enfants et que les procédures du procès en perspective feront dévoiler tous les secrets de la P. P. A.

Malgré les plus vives instances faites par le grand maître et le secrétaire de la P. P. A., dans le but de faire retirer cette action, Mlle Marron persiste toujours à maintenir ses droits. On peut s'attendre à un procès intéressant.

LE FEU DANS LES FICHES

Hier soir le feu s'est déclaré chez Mlle Kennedy, modiste, de la rue St-Laurent. Les dommages sont assez considérables. Une partie de l'établissement est brûlée et beaucoup de marchandises sont avariées par l'eau et la fumée.

FAUSSAIRE PINCE

TORONTO, 20 - Un câblegramme reçu de Porto Rico annonce l'arrestation de J. C. Bain, qui s'était enfui de cette ville après être approprié \$1,100 en argent et \$900 en billets de chemin de fer au détriment de la compagnie du Grand-Toronto. Bain avait aussi obtenu, peu de temps après cet esclandre, une somme de \$300 sous de faux protestes.

La police s'était mise aux trousseaux du voleur dès que son départ fut connu, et son arrestation à Porto Rico, ce qui a été fait samedi. Les documents nécessaires pour l'extradition de ce faussaire sont tout prêts, et avant un mois le Grand-Toronto l'aura fait réinstaller à Toronto.

LA COUR SUPREME

Jugement in re Ecotes du Manitoba, aujourd'hui

Les chars urbains et la ville de Montréal

OTTAWA, 20 - La cour Suprême s'ouvre ce matin. On croit que jugement sera rendu sur l'affaire des Ecoles du Manitoba, ainsi que sur d'autres causes importantes plaidées pendant le dernier terme.

Le juge-en-chef Strong est encore en congé ; mais on croit qu'il siégera dans toutes les causes, où ne pourront siéger les juges King et Sedzwick, vu qu'ils étaient préalablement intéressés dans telles causes. La présence du juge-en-chef constituera le quorum.

Les causes : Doyle vs McPhoe et la Cie du chemin de fer de la ville de St-Jean, N. B., et ainsi que le club de patineurs de Québec vs la Reine.

Voici la liste des causes qui seront entendues :

CAUSES DE QUEBEC

Cie d'Amiante Bell vs Cie Johnson, Québec vs la Reine.

Chas Urbains de Montréal vs ville de Montréal.

Cie Atlantic et N.-O. vs Judah, Parc et al. vs Parc.

Royal Electric vs Trois-Rivières, Royal Electric vs Léonard.

Baxter vs Phillips, La Reine vs Cie Agricole, Canada.

LA COUR SUPREME

Jugement in re Ecotes du Manitoba, aujourd'hui

Les chars urbains et la ville de Montréal

OTTAWA, 20 - La cour Suprême s'ouvre ce matin. On croit que jugement sera rendu sur l'affaire des Ecoles du Manitoba, ainsi que sur d'autres causes importantes plaidées pendant le dernier terme.

Le juge-en-chef Strong est encore en congé ; mais on croit qu'il siégera dans toutes les causes, où ne pourront siéger les juges King et Sedzwick, vu qu'ils étaient préalablement intéressés dans telles causes. La présence du juge-en-chef constituera le quorum.

Les causes : Doyle vs McPhoe et la Cie du chemin de fer de la ville de St-Jean, N. B., et ainsi que le club de patineurs de Québec vs la Reine.

Voici la liste des causes qui seront entendues :

CAUSES DE QUEBEC

Cie d'Amiante Bell vs Cie Johnson, Québec vs la Reine.

Chas Urbains de Montréal vs ville de Montréal.

Cie Atlantic et N.-O. vs Judah, Parc et al. vs Parc.

Royal Electric vs Trois-Rivières, Royal Electric vs Léonard.

Baxter vs Phillips, La Reine vs Cie Agricole, Canada.

Il y a huit causes des provinces maritimes et douze d'Ontario.

REVISION DU TARIF

Le projet sera soumis aux premiers jours de la session

La protection maintenant, mais le tarif révisé complètement

OTTAWA, 20 - Le comité chargé de la révision du tarif a siégé hier soir, après avoir siégé tous les jours. Cette séance dit-on a pour but de presser la besogne afin que le projet de révision soit terminé à la réunion du parlement et puisse être soumis dans les premiers jours de la session.

L'impression générale est que cette révision sera très complète, fera disparaître la plupart des anomalies remarquées dans l'ancien tarif en mettant au même niveau et réduisant légèrement les droits sur certains articles, mais il n'y a aucun changement radical dans le système de protection accordé aux manufactures du Canada.

Le tarif sera révisé avec grand soin et ci-dessus selon les besoins du pays, mais on maintiendra le principe de la protection.

POUR LES CONTAGIEUX

New-York donne l'exemple à Montréal

La ville de New-York est en avant de Montréal. Voici que nous lisons dans un journal new-yorkais :

Le nouvel hôpital que le conseil d'hygiène de New-York a fait construire à l'extrémité de la 106 rue Ouest pour la réception des personnes soupçonnées d'être atteintes de maladies contagieuses est achevé. Peut-être n'a-t-on pas oublié qu'il y a juste un an on a détruit, pour faire place au nouveau, l'ancien hôpital qui était en bois et qui avait vingt ans d'existence. Le nouvel hôpital couvre un emplacement de 140 pieds sur 50 ; il est en briques et a deux étages. Sa construction et son aménagement ont coûté environ \$85,000. Il sera ouvert dans le courant de la semaine.

DRAME SANGLANT

Les suites d'une grève

Un drame sanglant, causé par la grève du mois de novembre dernier des employés du Lehigh Valley Railroad, s'est déroulé pendant la matinée d'hier dans le cas de la petite ville de Sayre (Pennsylvanie).

Trois des employés qui avaient été embauchés pour remplacer les grévistes et qui sont restés depuis au service de la compagnie, sont entrés dans le débit de boissons attaché à l'hôtel connu sous le nom de Bonnage House, et ont demandé des consommations. Pendant ce temps, deux autres consommateurs, Harry Hoos et B. Golden, les ont traités de scots, épithète que l'on donne aux ouvriers ne faisant partie d'aucune association et travaillant à prix réduit. Un des nouveaux venus, Edward Fallinger, s'est alors de querelle avec Hoos et a tiré d'un coup de revolver dans l'œil gauche. Le meurtrier, qui prétend s'être trouvé en état de légitime défense a été arrêté aussitôt et écroué dans la prison du comté.

Hoos était âgé de trente ans et était employé comme chauffeur par la compagnie avant la grève. Mais depuis il n'a plus pu trouver de travail, car Hoos et Golden ont révoqué son contrat. Ce drame a ravivé la haine qui existe entre les nouveaux employés de la compagnie et les anciens grévistes, et l'on craint sérieusement qu'il ne donne lieu à de nouveaux désordres.

Le plus petit journal qui soit publié dans le monde entier vient de faire son apparition à Torquay, en Angleterre. Il est format carré et ses dimensions ne dépassent pas trois pouces.

Ce journal mensuel est rédigé, édité, composé et publié par une seule personne, M. H. Tuckett. Et il paraît qu'on s'est attaché les premiers numéros de Little Standard.

COURRIER DE QUEBEC

Une fausse nouvelle au sujet de la White Star

Québec, 20 - Une dénonciation formelle au sujet de la nouvelle publication démentant que la ligne White Star avait l'intention d'établir un service entre cette ville et l'Angleterre l'été prochain a été reçue par le bureau de l'agence de voyage Hassan. Une dépêche reçue hier soir de Melilla dit que la situation devient critique.

— Les jointures et les muscles sont tellement lubrifiés par la Hood's Sarsaparilla que tous rhumatismes et engourdissements disparaissent bientôt. Ne vous servez que de la Hood's Sarsaparilla.

Almond Whiskey

Trade A D Mark

— Ce whiskey provient de la distillation pure des amandes avec leur noyau.

C'est le plus fin, le plus parfumé et le meilleur de tous ceux importés en Canada.

Le demander dans tous les hôtels, bars, épiceries, etc.

Lorsque vous en aurez bu un verre, vous n'en voudrez pas d'autre.

80 - m - j no

Il est plus temps que jamais de profiter de nos réductions

Tout le monde sait qu'après les fêtes toutes les fourrures se vendent à bon meilleur marché ; chaque maison de fourrures fait ses réductions, mais il est évident qu'une maison comme la nôtre, qui fait toutes ses importations de fourrures elle-même des plus grands marchés du monde, doit faire les plus grandes réductions. Aussi est-il de l'avantage du public de venir nous voir. Desjardins et Cie., 1517, Sainte-Catherine. 15, 16, 19, 20

Des Mathieu et Berntor

Dentistes, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours. Extraction des dents par le gaz et l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais 146 - j no

J. S. Brossard, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131 - j no

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes en or et porcelaine, dentiers avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284 - j no

Le Gomme pour le Mal de Dent de Gibson, agit comme plâmage temporaire et arrête instantanément le mal de dents.

DRAME SANGLANT

Les suites d'une grève

Un drame sanglant, causé par la grève du mois de novembre dernier des employés du Lehigh Valley Railroad, s'est déroulé pendant la matinée d'hier dans le cas de la petite ville de Sayre (Pennsylvanie).

Trois des employés qui avaient été embauchés pour remplacer les grévistes et qui sont restés depuis au service de la compagnie, sont entrés dans le débit de boissons attaché à l'hôtel connu sous le nom de Bonnage House, et ont demandé des consommations. Pendant ce temps, deux autres consommateurs, Harry Hoos et B. Golden, les ont traités de scots, épithète que l'on donne aux ouvriers ne faisant partie d'aucune association et travaillant à prix réduit. Un des nouveaux venus, Edward Fallinger, s'est alors de querelle avec Hoos et a tiré d'un coup de revolver dans l'œil gauche. Le meurtrier, qui prétend s'être trouvé en état de légitime défense a été arrêté aussitôt et écroué dans la prison du comté.

Hoos était âgé de trente ans et était employé comme chauffeur par la compagnie avant la grève. Mais depuis il n'a plus pu trouver de travail, car Hoos et Golden ont révoqué son contrat. Ce drame a ravivé la haine qui existe entre les nouveaux employés de la compagnie et les anciens grévistes, et l'on craint sérieusement qu'il ne donne lieu à de nouveaux désordres.

Le plus petit journal qui soit publié dans le monde entier vient de faire son apparition à Torquay, en Angleterre. Il est format carré et ses dimensions ne dépassent pas trois pouces.

Ce journal mensuel est rédigé, édité, composé et publié par une seule personne, M. H. Tuckett. Et il paraît qu'on s'est attaché les premiers numéros de Little Standard.

COURRIER DE QUEBEC

Une fausse nouvelle au sujet de la White Star

Québec, 20 - Une dénonciation formelle au sujet de la nouvelle publication démentant que la ligne White Star avait l'intention d'établir un service entre cette ville et l'Angleterre l'été prochain a été reçue par le bureau de l'agence de voyage Hassan. Une dépêche reçue hier soir de Melilla dit que la situation devient critique.

— Les jointures et les muscles sont tellement lubrifiés par la Hood's Sarsaparilla que tous rhumatismes et engourdissements disparaissent bientôt. Ne vous servez que de la Hood's Sarsaparilla.

Almond Whiskey

Trade A D Mark

— Ce whiskey provient de la distillation pure des amandes avec leur noyau.

C'est le plus fin, le plus parfumé et le meilleur de tous ceux importés en Canada.

Le demander dans tous les hôtels, bars, épiceries, etc.

Lorsque vous en aurez bu un verre, vous n'en voudrez pas d'autre.

80 - m - j no

Il est plus temps que jamais de profiter de nos réductions

Tout le monde sait qu'après les fêtes toutes les fourrures se vendent à bon meilleur marché ; chaque maison de fourrures fait ses réductions, mais il est évident qu'une maison comme la nôtre, qui fait toutes ses importations de fourrures elle-même des plus grands marchés du monde, doit faire les plus grandes réductions. Aussi est-il de l'avantage du public de venir nous voir. Desjardins et Cie., 1517, Sainte-Catherine. 15, 16, 19, 20

Des Mathieu et Berntor

Dentistes, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours. Extraction des dents par le gaz et l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais 146 - j no

J. S. Brossard, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131 - j no

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes en or et porcelaine, dentiers avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284 - j no

Le Gomme pour le Mal de Dent de Gibson, agit comme plâmage temporaire et arrête instantanément le mal de dents.

LES INCENDIAIRES

A l'Exposition de Chicago

Un autre incendie, qui avait été sans aucun doute comme tous les autres allumés par des incendiaires inconnus, et qui aurait pu avoir de désastreuses conséquences, a éclaté pendant l'après-midi dans le bâtiment de l'Etat de l'Illinois.

Ce bâtiment en briques avait plus aucune importance, car il avait été vendu pour \$1,650 aux entrepreneurs de démolition. Mais le feu menaçait de se communiquer au palais des arts libéraux qui sert maintenant d'entrepôt pour les articles destinés au musée colombien. Si par malheur les flammes avaient gagné le palais des arts libéraux, il y aurait eu des pertes irréparables. Aussi a-t-on donné successivement trois alarmes, ce qui a amené en quelques instants de nombreuses pompes sur le théâtre de l'incendie. Cependant, en dépit de toutes les précautions qui ont été prises, le feu s'est communiqué une fois au toit du palais des arts libéraux, mais on est parvenu à l'éteindre presque aussitôt. Un pompier du nom de Joseph Hallack a été légèrement blessé pendant l'incendie.

Cet incendie est encore l'œuvre d'une main criminelle. On se demande comment le feu a pu se faire dans un bâtiment qui est sous le coup d'un démantèlement par enchantement à la police.

DRAME SANGLANT

Les suites d'une grève

Un drame sanglant, causé par la grève du mois de novembre dernier des employés du Lehigh Valley Railroad, s'est déroulé pendant la matinée d'hier dans le cas de la petite ville de Sayre (Pennsylvanie).

Trois des employés qui avaient été embauchés pour remplacer les grévistes et qui sont restés depuis au service de la compagnie, sont entrés dans le débit de boissons attaché à l'hôtel connu sous le nom de Bonnage House, et ont demandé des consommations. Pendant ce temps, deux autres consommateurs, Harry Hoos et B. Golden, les ont traités de scots, épithète que l'on donne aux ouvriers ne faisant partie d'aucune association et travaillant à prix réduit. Un des nouveaux venus, Edward Fallinger, s'est alors de querelle avec Hoos et a tiré d'un coup de revolver dans l'œil gauche. Le meurtrier, qui prétend s'être trouvé en état de légitime défense a été arrêté aussitôt et écroué dans la prison du comté.

Hoos était âgé de trente ans et était employé comme chauffeur par la compagnie avant la grève. Mais depuis il n'a plus pu trouver de travail, car Hoos et Golden ont révoqué son contrat. Ce drame a ravivé la haine qui existe entre les nouveaux employés de la compagnie et les anciens grévistes, et l'on craint sérieusement qu'il ne donne lieu à de nouveaux désordres.

Le plus petit journal qui soit publié dans le monde entier vient de faire son apparition à Torquay, en Angleterre. Il est format carré et ses dimensions ne dépassent pas trois pouces.

Ce journal mensuel est rédigé, édité, composé et publié par une seule personne, M. H. Tuckett. Et il paraît qu'on s'est attaché les premiers numéros de Little Standard.

DE NOUVEAUX DESORDRES

Se préparent au Maroc

MADRID, 20 - Des groupes de Rifains armés ont établi leur campement près de Melilla et essayent de provoquer un soulèvement contre le sultan du Maroc. Ils craignent que celui-ci ne s'approprie les câbles et déclarent qu'ils préfèrent se soumettre à la domination espagnole plutôt que d'être aux ordres de Mulay Hassan. Une dépêche reçue hier soir de Melilla dit que la situation devient critique.

— Les jointures et les muscles sont tellement lubrifiés par la Hood's Sarsaparilla que tous rhumatismes et engourdissements disparaissent bientôt. Ne vous servez que de la Hood's Sarsaparilla.

Almond Whiskey

Trade A D Mark

— Ce whiskey provient de la distillation pure des amandes avec leur noyau.

C'est le plus fin, le plus parfumé et le meilleur de tous ceux importés en Canada.

Le demander dans tous les hôtels, bars, épiceries, etc.

Lorsque vous en aurez bu un verre, vous n'en voudrez pas d'autre.

80 - m - j no

Il est plus temps que jamais de profiter de nos réductions

Tout le monde sait qu'après les fêtes toutes les fourrures se vendent à bon meilleur marché ; chaque maison de fourrures fait ses réductions, mais il est évident qu'une maison comme la nôtre, qui fait toutes ses importations de fourrures elle-même des plus grands marchés du monde,

LA PRESSE
 IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR
T. BERTHIAUME, Propriétaire.
 Nos 21 et 23, RUE SAINT-JACQUES
 MONTREAL.
 Abonnement: \$3.00 par an, \$1.00 pour 6 mois, \$0.50 pour 3 mois.
 Edition hebdomadaire \$1.00 par an, \$0.50 pour 6 mois.
 Payable d'avance.
LA PRESSE
 Montréal, Canada.
 Boîte 1178, R.P.

CIRCULATION DE LA PRESSE
 POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
 17 FEVRIER 1894

Lundi	32,002
Mardi	32,960
Mercredi	33,005
Jeudi	33,043
Vendredi	33,110
Samedi	37,274
Total	202,314

Circulation Moyenne par Jour
 Semaine finissant le
17 FEVRIER 1894
33,719
 MONTREAL, 20 FEVRIER 1894

LA P. P. A.

Cette humble association est plus forte à Montréal qu'on ne le croit et point n'est besoin pour s'en rendre compte de connaître le nombre de ses adhérents. Il suffit pour cela de constater que le *W. H. News* de Montréal, M. W. L. Morris, M. P. A., et le colonel Masson, pour avoir déposé cette association au banquet annuel de l'Association de la Presse de la Province de Québec.

Il y a là un symptôme qui ne doit pas être négligé et dont il est utile de surveiller la marche et les développements. Cette association, qui d'ordinaire opère secrètement et se cache, doit se sentir bien forte, dès maintenant, à Montréal, pour que le *W. H. News* se permette de la défendre ouvertement.

A voir la conduite que tiennent ces fanatiques qui se croient plus purs, plus saints que leurs semblables et qui ne cessent d'injurier leurs concitoyens au nom de la charité chrétienne, on reste intimement persuadé du désir qu'ils éprouvent, se sachant en majorité, de nous mener à un sanglant conflit.

Si un tel malheur devait arriver la P. P. A. et le *W. H. News* seraient en porte à faux et pourraient être bien aussi à en déplorer les conséquences et à en regretter amèrement les résultats.

HYGIENE CIVIQUE

Les cas de fièvre scarlatine augmentent à Montréal et quoique cette maladie ne soit pas des plus dangereuses, elle l'est assez, pour que les autorités municipales s'occupent enfin de prendre les mesures nécessaires pour enrayer ses progrès.

Depuis des semaines, LA PRESSE a demandé qu'une partie de l'hôpital civique soit affectée à l'isolement et au traitement des personnes atteintes de la fièvre scarlatine.

Le comité de santé, préoccupé puis supprimé par les élections, n'a pas eu le temps de prendre notre demande en considération et quelques échecs, pour toute réponse, ont donné pour raison que l'hôpital civique étant un hôpital de variole ne devait servir qu'à ces variolés.

Mais si nous n'avons plus de variole à Montréal, qu'en fera-t-on, de cet hôpital? C'est pas de nos affaires répondre à ces questions, mais il est évident que pour cela et ne peut servir à autre chose.

En attendant, les pauvres gens atteints de la scarlatine s'en vont au ci-metière: on en a conduit 27, la semaine dernière, à la Côte des Neiges.

Le docteur Leberge est favorable à l'occupation d'une partie de l'hôpital civique par les malades atteints de la fièvre scarlatine; cette mesure serait suffisante pour le moment.

D'où vient cette épidémie, par quoi est-elle causée? C'est ce que notre département d'hygiène devrait étudier et découvrir.

Les sources de ces maladies infectieuses sont facilement découvertes dans les grandes villes des deux continents; il est nécessaire de savoir d'où nous est venue celle qui nous occupe en ce moment.

Une étude approfondie des statistiques mortuaires ferait connaître le premier point infecté et un examen minutieux de ce district nous ferait promptement découvrir la source du mal.

Qui sait si quelques simples mesures hygiéniques, si quelques réparations d'égout ou peut-être le retrait de la licence à quelques marchands de lait n'entraineraient pas brusquement la maladie.

et à l'entêtement, jusqu'à l'implacable, de M. Morin, le président du bureau des réviseurs.

Dans un pays dont les institutions reposent sur le suffrage librement exprimé de ses citoyens, c'est un crime de fausser cette expression par quelque moyen que ce soit.

Les Etats-Unis, terre promise du bossisme et de toutes ses conséquences dissolvantes, semblent se réveiller de leur torpeur et la condamnation de McKane a donné de nouvelles forces aux citoyens qui, chez nos voisins, font la guerre aux abus.

Espérons qu'elle sera une leçon pour ceux qui, au Canada, ont imité ou voudraient imiter les "boss" américains.

LES LUTTES DES CLASSES

Et les questions ouvrières Les jugements émis par M. Cheysson, l'éminent disciple de Le Play dans les deux intéressants articles que nous analysons sont très corrects. Tout ce qu'il dit nous paraît exact.

Les questions ouvrières ne se posent pas autrement. Elles étaient étouffées par la résignation des travailleurs et par l'indifférence de l'opinion publique. L'attention était ailleurs. Si ce n'est à titre de charité individuelle on s'intéressait peu aux petites gens, en tant que constituant une classe distincte. L'histoire n'éclairait que les pics, les sommets, les châteaux-forts, les palais, les batailles, les traités, les mariages princiers. Partout les énormes concentrations engendrent la séparation des classes, le malaise, les comparaisons irritantes, l'antagonisme, la fermentation des esprits qui se surchauffent l'un l'autre, et la pensée formidable des revendications collectives.

Puis la base de la souveraineté a été déplaçée et reportée dans le nombre. Le suffrage a mis le pouvoir à la disposition des couches les plus larges et les plus profondes. Elles ont fini par répéter de bonne foi, à force de l'entendre dire: "L'Etat c'est nous!"

C'est ainsi que nous assistons à la naissance d'un mouvement, devenant nous un fédéralisme international ouvrier, qui se traduit par la manifestation universelle du 1er mai, par les Congrès dans diverses villes, etc.

Ce langage dangereux n'est pas spécial aux socialistes révolutionnaires. On en retrouve des échos inattendus chez certains socialistes chrétiens, qui font aussi leur partie dans ce concert contre le capital et les capitalistes. De même chez les socialistes d'Etat. Ceux-ci n'ont pas assez d'indignation pour flétrir ces maximes appliquées à la monarchie absolue; mais ils s'empressent de les reprendre en faveur de l'Etat moderne, comme si la servitude n'était pas toujours la servitude, aussi bien exercée par un despote que par la foule.

Bismarck a accepté les doctrines des socialistes d'Etat; mais l'événement a prouvé que Liebknecht avait raison, et que les progrès du socialisme d'en bas étaient loin d'avoir été arrêtés par l'application du socialisme d'en haut.

Non, dit M. Cheysson à tous les socialistes d'en bas et d'en haut, vous n'êtes pas les hommes de l'avenir; vous êtes les hommes du passé. Ce passé dont vous dites tant de mal, vous en êtes les plagiaires inconséquents. Vous croyez faire du neuf et ne faites en réalité que du "vieux-neuf." Ce n'est pas seulement par la résurrection des classes, que vous tournez le dos au courant des idées modernes; mais c'est en outre par votre collectivisme, qui n'est autre que la première phase de l'évolution de la propriété et que depuis longtemps l'humanité a répudié pour les régimes individualistes. C'est par l'indivision que commence la horde sauvage; Rome a connu la communauté agraire; elle a été en vigueur dans le Mark germanique; on la rencontre encore, de nos jours, dans certaines régions de l'Inde, au pied de l'Himalaya, dans la *Dessa* javanaise, dans le *Mir* russe. Or, quant à l'opposition des classes, l'un des premiers dogmes de la Révolution française n'a-t-il pas été l'abolition des classes? N'a-t-elle pas proclamé qu'il n'y avait qu'un pouvoir et qu'il n'y avait qu'une société régénérée que des citoyens, tous égaux en droit, tous mis par la fraternité?

M. Cheysson rappelle l'erreur consistant à opposer le peuple aux capitalistes. Ce sont les petites gens qui possèdent les 4 milliards de francs des caisses d'épargne réparties entre 8 millions de livrets; ce sont les ouvriers rangés, les paysans, les employés, les petits bourgeois, qui détiennent la rente, les titres de chemins de fer.

Les placements se sont démocratisés. Sur 10 millions d'électeurs, dit M. Neymarck, la moitié, au moins possèdent, qui des rentes, qui des actions ou obligations des chemins de fer, du Crédit foncier. Les compagnies des chemins de fer, au lieu d'être une féodalité financière exploitant le pays, représentent un capital de plus de 16 milliards répartis dans les plus modestes portefeuilles." M. Cheysson cite M. Casimir Périer: "En Angleterre, on compte seulement 181,000 rentiers sur l'Etat avec un revenu moyen de 2,800 fr. En France, leur nombre est de 1 million; mais leur revenu moyen n'est que de 350 fr. En Prusse, sur 12 millions de contribuables, 99 % avaient un revenu inférieur à 3,000 marks (20c) et 469 seulement un revenu supérieur à 120,000 Mark. Sur 14 millions de cotes foncières en France, 12,000,000 environ sont au-dessous de 6 hectares.

Certes, il sera difficile de rendre socialistes des paysans dont l'esprit est si individualiste. Les meneurs poursuivent ce but en excitant la jalousie de la petite propriété contre la grande, en promettant à la première des dégrèvements et en menaçant la seconde de l'impôt rapidement progressif.

Comment, en effet, la même épargne du paysan, criminelle, si elle prend la forme d'une obligation de chemin de fer, sera-t-elle respectée s'il en achète un lopin de terre?

Toute la lutte contre le capital est bien futile. En effet, il a un moyen bien simple de se soustraire à ses persécutions: il fait au dehors ou il se cache, cessant ainsi à rémuer le travail, lequel, en dernière analyse, paie les traits de la guerre. Ce sont les capitalistes qu'on vitait, ce sont les ouvriers qu'on atteint. Si, par hasard, les persécuteurs du capital réussissent, le résultat serait celui-ci: tous les habitants supporteraient la chaîne d'une servitude égale et d'une incurable pauvreté. Le prétendu paradis socialiste ne serait, en réalité, qu'un bagueon en enfer du Dante sur le seuil duquel il faudrait laisser toute espérance.

Au contraire, la richesse portée, en elle-même, les remèdes nécessaires. C'est notamment, la baisse de l'intérêt, l'une des causes les plus efficaces de ce brassage énergique qui fait émigrer les couches d'en bas et descendre celles d'en haut. Plus sûrement que les socialistes scientifiques et autres, elle menace les capitalistes. Elle corrige les abus du capital avec une douceur graduelle, mais inflexible, et range, sans se lasser, les revenus de l'oïseur. Les rentiers voient chaque jour décliner, de plus en plus, les ressources. Cette remarque est juste; mais il est plus douteux que M. Cheysson ait raison lorsqu'il croit que, par une réaction inverse, le prix de toute chose s'élève.

Il y a des éléments importants qui poussent, au contraire, toujours, dans l'intérêt du progrès, à la baisse des prix. M. Cheysson n'appartient pas à l'ancienne école qui veut laisser tout aux forces économiques, "qui se corrigent d'elles-mêmes et qui, en somme, font beaucoup plus de bien que de mal. Le mal est inséparable des choses humaines et l'on court risque de l'aggraver en cherchant à l'extirper." Cette théorie est fort du goût des égoïstes. Il appartient au tiers parti qui ne croit pas à la politique des bras croisés et du laisser faire, mais qui ne croit pas non plus à celle de l'ingérence continue et de l'omnipotence de l'Etat.

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haïr l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

Comme méthode scientifique, il recommande l'observation et l'expérience, l'étude de la législation comparée. Il en est de l'économie politique comme de l'anatomie, elle perd ses forces en quittant le sol, et devient invincible en s'y appuyant.

Comme conclusion pratique, il recommande surtout les œuvres de patronage et la bonne entente entre les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne faut haï l'exterminer personne; il faut aimer. "L'Amour, disent les livres saints, est plus fort que la mort." Il est aussi plus fort que la haine. Jamais on ne s'est plus haï qu'à présent; jamais aussi on n'est plus aimé. "Comme la loi de l'art, a dit Goumard, la loi de la vie tient dans ce mot de saint Augustin: aime et c'est presque tout."

été attaqué dans l'Electeur. De plus qu'il a, depuis 1887, cessé de résider à Berthier, et qu'il a son domicile à Ottawa, ou il possède un immeuble pour son propre usage.

Le juge Routhier a pris la cause en délibéré. Jugement mercredi. Le *Chronicle* a publié hier la lettre qui suit de l'hon. F. Langelier.

"Au propriétaire du *Morning Chronicle* "Monsieur, "Sous les ententes: Un plaidoyer honteux dans la cause de Angers vs Pacaud. — Plusieurs avocats prétendent avoir refusé la cause, je lis un article dans lequel, après avoir dit que M. Pacaud était défendeur dans plusieurs poursuites pour libelle, et que M. Langelier était chargé de sa défense dans presque toutes, on ajoute que la seule exception était pour une cause de Angers vs Pacaud. L'article dit de plus que, dans cette cause, M. Langelier, de la part du défendeur, a plaidé une exception à la forme qui a été toute une surprise pour moi. Les conclusions juridiques et politiques. L'article continue dans les termes suivants: "L'exception produite et plaidée par M. Langelier, et qui a appelé la réprobation de tous ceux à qui on en a parlé, surtout lorsqu'on a entendu dire que trois ou quatre avocats n'ont pas voulu s'en charger, se lit comme suit: "Vous admettez que cet article est un libelle outrageant contre moi, en ma qualité d'avocat. Plusieurs des avocats dont cet article dit que mon plaidoyer a excité la réprobation, auraient de suite pris contre moi une action en dommages pour libelle, et vous auriez fait payer des frais considérables. Je ne veux pas en aggraver, à moins d'y être forcé pour ma propre défense, et pour la sauvegarde des intérêts de mon client. Je jure et je suis sûr de mes appréciations auxqueltes les propriétaires de journaux ont à faire face, mais vous admettez que je ne puis laisser passer ainsi cet article. "Loi n'est pas vrai que plusieurs avocats aient refusé de se charger de ce plaidoyer. Mes associés et moi en avons été chargés comme procureurs depuis le moment où l'action a été intentée, et le seul avocat avec qui nous avons eu à parler est l'honorable W. Laurier, qui est notre conseil dans la cause. "Si il n'y a aucune justification quelconque pour l'assertion que le plaidoyer que nous avons fait est un plaidoyer honteux. Tous les jours on voit des exceptions à la forme, surtout dans les actions en dommages, fondées sur ce que le demandeur n'a pas donné ses noms de baptême au long. M. Elot DeGagné, des Eboulements, qui avait été baptisé comme DeGagné, fut obligé de faire passer par la Législature de Québec en 1889, un bill pour faire changer son nom, parce que plusieurs actions qu'il avait intentées sous le nom de DeGagné, (lequel nom il avait toujours porté), et qui étaient fondées sur des obligations et des billets promissaires, avaient été renvoyées sur des exceptions à la forme comme celle que j'ai plaidée hier. Pour quoi alors M. Angers serait-il un être tellement privilégié qu'on ne pourrait pas faire pour lui ce qu'on fait tous les jours pour d'autres? Je suis informé que le nom qu'il a pris dans son action contre M. Pacaud n'est pas son vrai nom. Ce sera à la cour de décider si tel est le cas, et si cette irrégularité est une cause suffisante pour faire renvoyer l'action. "Je ose donc espérer que, dans votre prochain numéro, vous retrayez et retirez les accusations contenues dans votre article. Vous me sauvez ainsi le regret de me voir forcé de prendre contre vous des procédures pour libelle et aussi pour mépris de cour. Bien à vous, F. LANGELIER, Québec, 17 février 1894.

Le *Chronicle* a fait suivre cette lettre des remarques que voici: "M. Langelier nous demande de rétracter et retirer les imputations contenues dans notre article de la veille. Nous n'avons fait rien de tel, que nous sachions. L'auteur de l'article n'avait aucune telle intention. L'article a été inséré comme simple nouvelle, sans la moindre intention de jeter du louche sur les capacités professionnelles de M. Langelier, qui est bien connu comme l'une des têtes du barreau de Québec. "On se plaint de ce qu'il ait été dit que d'autres avocats avaient refusé d'avoir rien à faire avec le plaidoyer en question. Notre assertion était appuyée sur des informations que nous avons reçues de croire dignes de foi. M. Langelier déclare qu'il est faux que d'autres avocats aient refusé de rien avoir à faire avec ce plaidoyer. En justice pour M. Langelier, qui en toute vraisemblance a son connaissance personnelle des faits, nous donnons à son démenti la même publicité que nous avons donnée à l'assertion. Nous ne désirons nullement préjuger la cause."

"Plus de mal de dents si vous employez le "New Dental Cream" que nous vendons au John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. 2-mjs

AMUSEMENTS EN PLEIN AIR
CETTE SEMAINE
 Les personnes qui ont projeté pour quelques soirs des amusements en plein air, cette semaine, doivent s'être préparées en conséquence. Le

SIROP DE GRAY
DE GOMME D'EPINETTE ROUGE
 vous guérira si vous contractez un rhume ou des troubles bronchiaux. En vente partout. Prix 25c la bouteille

KERRY, WATSON & CO
 PROPRIETAIRES. 91-1

LA PLUPART DES NOURRITURES
 c'est-à-dire pour les enfants, reçoivent le lait de la vache pour le préparer à l'usage. C'est un grand désavantage, car le lait peut se contaminer et devenir impropre pour l'usage d'un enfant.

MILK GRANULES
AVEC CEREALES
 Sont certifiés sans aucun mélangement de sucre, mais ne requièrent que l'addition de l'eau.

Une combinaison du parfait équivalent du lait de la mère de famille et de la meilleure orge spécialement préparée pour rendre cette nourriture facile à digérer.

En vente par les épiciers et les pharmaciens. Préparé par la Johnston's Fluid Beef Co, Montréal.

Colonie Carsley
 LA GRANDE VENTE DE
 Vêtements Blancs pour dames
 Vêtements Blancs pour dames
 SE CONTINUE

Toutes les lignes de Sous-vêtements en coton, blanc pour dames, à des prix plus bas que ceux offerts jusqu'à présent en cette ville. (Ces Carvets pour dames, 25c chacune. Chemises pour dames, 15c chacune. Caleçons pour dames, 15c chacune. Jupes pour dames, 25c chacune. Corsets pour dames, 35c chacune. Corsets garnis en dentelle, 15c chacune. Caleçons garnis en dentelle, 15c chacune. Chemises garnies en dentelle, 15c chacune. Sets complets depuis 50c chacune.

S. CARSLY
 CHEZ
 GRANDE VENTE DE
MODES MODES

Toutes les Modes modèles réduites à MOITIE PRIX
 Chez S. CARSLY.

Modes Garnies
Modes Garnies
 TOUTES REDUITES A MOITIE PRIX MOITIE PRIX

Chapeaux de Feutre pour Dames Assortiment spécial de chapeaux de feutre de couleur pour dames, à 25c chacune. Tous les prix des chapeaux de feutre sont réduits. Fourrures de matelote en drap pour petits garçons, 25c. Chapeaux Varsity en tweed pour petits garçons 15c. Caleçons P. et C. pour petits garçons 20c. Tourterelles en cuir pour petits garçons. Caleçons roses pour petits garçons. Fourrures en velours pour petits garçons. Fourrures en laine Angora, 35c chacune.

Colonial House
 GARRE PHILIPPÉ

DEPARTEMENT
MANTEAUX
 NOUVEAUX

Nouveaux Tapis
Nouveaux Tapis
 Tout est nouveau
 Tout est fashionable
 Tout est joli

Tapis Bruxelles
 Dans toutes les meilleures qualités de

Tapis Bruxelles
 Aux prix les plus bas.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salles man.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salon.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour bibliothèque.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salle de réception.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour bouclier.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour chambre à coucher, avec bordures pour convenir à tous.

TAPIS TAPISSERIE
TAPIS TAPISSERIE
 Dans les dessins les plus nouveaux
 Nouveaux Carpets
 Dans toutes les qualités
 Aux prix les plus populaires

Nouveaux Tapis Tapisserie
 Avec bordures pour convenir
 Avec Tapis d'escalier pour convenir
 Avec Tapis de passage pour convenir

Nouvelles Carpettes!
 Nouvelles Carpettes Turques
 Nouvelles Carpettes Alexandrine
 Nouvelles Carpettes Anglo-Indiennes
 Nouvelles Carpettes Kidderminster

Nouveaux Prelarts
Nouveaux Prelarts
 Nous venons de recevoir un envoi considérable de nouveaux Prelarts anglais dans toutes les qualités, tout à fait convenables pour la saison.

Nouveaux Linoleums
 Et Liège à plancher
 Maintenant exposés en vente

S. CARSLY
 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779
 Rue Notre-Dame, Montréal

EXTRA de S. CARSLY
 PRENEZ LES CHARS
 PRENEZ LES CHARS
 PRENEZ LES CHARS
 PRENEZ LES CHARS

S. CARSLY
 POUR
 Vos Marchandises Sèches

Vêtements de
Petits Garçons
 VENEZ CHEZ
 VENEZ CHEZ

Prix du Mois de Février
 Cache-corrèts en coton depuis 3c.
 Essentiels Huckaback depuis 3c.
 Toile à rouleaux depuis 3c la verge.
 Flanelle grise pesante depuis 10c.
 Indiennes utiles depuis 4c.
 Sous-vestes tricottées pour dames, depuis 25c.
 Cravates en soie pour hommes, depuis 15c.
 Sous-vestes d'hiver, devants croisés pour hommes, depuis 25c.
 Broderies depuis 1c la verge.
 Guingamps carroustés, pesants et larges, 8c la verge.

Colonial House
 GARRE PHILIPPÉ

DEPARTEMENT
MANTEAUX
 NOUVEAUX

Nouveaux Tapis
Nouveaux Tapis
 Tout est nouveau
 Tout est fashionable
 Tout est joli

Tapis Bruxelles
 Dans toutes les meilleures qualités de

Tapis Bruxelles
 Aux prix les plus bas.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salles man.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salon.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour bibliothèque.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour salle de réception.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour bouclier.
 Nouveaux tapis Bruxelles pour chambre à coucher, avec bordures pour convenir à tous.

TAPIS TAPISSERIE
TAPIS TAPISSERIE
 Dans les dessins les plus nouveaux
 Nouveaux Carpets
 Dans toutes les qualités
 Aux prix les plus populaires

Nouveaux Tapis Tapisserie
 Avec bordures pour convenir
 Avec Tapis d'escalier pour convenir
 Avec Tapis de passage pour convenir

Nouvelles Carpettes!
 Nouvelles Carpettes Turques
 Nouvelles Carpettes Alexandrine
 Nouvelles Carpettes Anglo-Indiennes
 Nouvelles Carpettes Kidderminster

Nouveaux Prelarts
Nouveaux Prelarts
 Nous venons de recevoir un envoi considérable de nouveaux Prelarts anglais dans toutes les qualités, tout à fait convenables pour la saison.

Nouveaux Linoleums
 Et Liège à plancher
 Maintenant exposés en vente

S. CARSLY
 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779
 Rue Notre-Dame, Montréal

ARGENT A PRETER
 Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. A usage commercial ou autre. Se charge en s'adressant directement à
 LOUIS ALLARD
 173-Jno 300 rue St. Louis, Montréal

ARGENT A PRETER
 Prêts sur hypothèque à 5 et 6 p.c.
L. BELANGER
 58 RUE SAINT-JACQUES
 116-RUE VINTAGNON-116 147-Jno

AU MILE-END Combien on dépense de dynamite

Démision d'un conseiller

Les citoyens du Mile-End portent beaucoup d'intérêt à la manière dont sont administrés leurs affaires municipales. Près de deux cents personnes assistaient à l'assemblée d'hier soir.

M. Vincent a ensuite soumis quelques comptes qui ont reçu l'approbation du conseil.

Un sous-comité composé du maire Bélanger et de MM. Paquette, Colletier et Dazé est chargé de s'entendre avec la compagnie du Parc et de l'Éclair pour obtenir un service plus régulier, ainsi qu'une réduction du prix des billets de passage pour les ouvriers se rendant à, ou revenant de leur travail, le soir et le matin.

Le greffier a lu lecture de la démission du conseiller Joseph Ouellette, ce qui a créé une certaine sensation; car nul ne s'y attendait.

M. Ouellette démissionne sous prétexte qu'une partie des citoyens sont devenus tellement exigeants envers le conseil, qu'il est impossible de leur donner satisfaction.

Il a quelque temps, le conseil avait décidé de privilégier l'emmagasinement de 250 livres de dynamite, pour la construction de canaux d'égout.

M. Lamb, percepteur du revenu, qui avait été chargé par le gouvernement de s'enquérir si la municipalité avait réellement besoin d'emmagasiner une si grande quantité de dynamite, a répondu d'une manière défavorable.

La question est remise à la prochaine séance. On a aussi ouvert plusieurs autres applications pour licences d'hôtels ou d'épicerie. Elles sont également remises à la prochaine séance.

M. Williams de la compagnie du parc et de l'Éclair, a écrit au conseil qu'il avait déjà ordonné à ses employés de ne pas conduire les chars à plus de six milles à l'heure dans le village du Mile-End.

M. Roy, de la rue Stuart, réclame \$200 de dommages pour inondation causée par la fonte de la neige. La considération de cette réclamation est remise à plus tard et M. Dazé suggère que le greffier soit autorisé à préparer un règlement forçant les propriétaires à faire construire à leurs frais les voies d'égouts nécessaires pour éviter de tels dommages.

M. Dazé souleva ensuite la question de l'éclairage électrique.

M. Paquette suggère que cette question soit déferée à un sous-comité, et que des soumissions soient ensuite demandées pour l'établissement de lumières à arc et à incandescence. La discussion sur ce sujet est remise à la prochaine séance.

LOUIS XI PAR IRVING Les amateurs de théâtre classique sont dans la jubilation et cette semaine sera pour eux une semaine de gala, car ils ont des tragédiens, le grand, le célèbre "Irving" est à l'Académie. Samedi prochain il jouera le drame intitulé "Louis XI".

Louis XI, fils de Charles VII, né en Bourgogne en 1454, eut des débuts à l'âge de 17 ans sous le nom de la Praguerie, et se retira chez le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. A la mort de Charles VII il monta sur le trône, et mit tous ses soins à ruiner et à abattre la haute noblesse et à créer l'unité française. Il sut dissoudre plusieurs ligues formées contre lui, sous le prétexte de la noblesse. La première se termina par la paix de Confians en 1465. S'étant imprudemment engagé dans une conférence à Péronne avec Charles le Téméraire duc de Bourgogne, il fut retenu prisonnier et n'obtint sa liberté qu'en signant un traité désavantageux qui ne tarda pas à violer.

Le duc de Bourgogne reprit les armes et s'allia avec le roi d'Angleterre, mais Louis XI acheta la neutralité de ce dernier et conclut le traité de Pecquigny. La mort de Charles, tout évitant Nancy, laissa Louis maître de la Bourgogne. Vers la fin de sa vie il s'enferma au château de Plessis-les-Tours, où il s'entourait des plus grandes précautions et où il mourut en 1483. Ce prince se montra toute sa vie artificieux, défiant et cruel, superstitieux jusqu'à la persécution. Il serait cependant injuste de méconnaître qu'il rendit à la grande servie à la France. Il réunit à la couronne l'Anjou, le Maine, la Provence et la Bourgogne et contribua puissamment à la destruction de la féodalité par la guerre persévérante qu'il fit aux seigneurs. Il institua les postes et favorisa l'industrie. Il créa le ler août 1469 l'ordre de Saint-Michel en reconnaissance d'une guérison vraiment miraculeuse due à un vin qui lui offrit un de ses courtisans le comte de Saint-Michel.

FILLE EGAREE Elle semble frappée de terreur

Son transport à l'hôpital

Les constables Charrette et Galarneau faisaient leur ronde, hier soir, dans la rue Saint-Antoine, lorsqu'ils passèrent l'avenue qu'ils ont des rues du Palais et Sainte-Monique se trouva une jeune fille paraissant égarée et que quatre jeunes gens entraînaient. "L'un d'eux, ajouta le passant, lui a offert 50 cents qu'elle a refusés."

Les constables se rendirent à l'endroit indiqué et trouvèrent, en effet, une jeune fille assise sur les marches d'un perron. En vain, l'interrogèrent pour se mettre en contact de sa situation; elle ne put en tirer aucune réponse. En conséquence ils l'emmenèrent au poste du square Chaboullier. Là elle fut placée dans une cellule, sur un matelas.

Quelque temps après elle traça, sur une ardoise mise à sa disposition, ces mots mystérieux: "I am lost, I am afraid of him." (Je suis perdue, j'ai peur de lui). Puis elle apprit aux hommes de police qu'elle se nommait Mary Rogers et avait une sœur en cette ville; mais il a été impossible de savoir l'adresse de cette dernière.

Durant la nuit, l'estomac et le cou de l'infortunée se mirent à enfler du côté droit. La voiture d'ambulance de l'hôpital Général fut appelée et Mary Rogers transportée à cette institution. Ce matin, elle était à peu près dans un état normal et l'on n'entretenait aucune crainte sur son compte.

MALADIES CONTAGIEUSES L'hôpital de la rue Moreau

M. le maire Villeneuve voit avec appréhension les maladies contagieuses se propager de plus en plus. La fièvre scarlatine fait des ravages si sérieux qu'il faut songer sans délai à la combattre d'une manière efficace. A la demande du maire, le Dr E. P. La Chapelle, président du bureau provincial d'hygiène a eu, ce matin, une entrevue avec le docteur Leger, directeur du bureau local de santé dans les salons de la mairie. Il a été décidé de transporter à l'hôpital spécial de la rue Moreau, jusqu'à ce que le comité de santé ait été organisé, tous les patients atteints de maladies contagieuses qui préfèrent être soignés à cet endroit plutôt qu'à l'hôpital Notre-Dame et à l'hôpital Général. Naturellement, ces malades seront traités aux frais et dépens de la cité.

Il est aussi question de s'entendre avec les propriétaires actuels pour les soins de ces malades. Chaque hôpital recevrait trente patients, moyennant une subvention accordée par la cité. Le comité de santé a été organisé et se réunira demain à l'hôtel de ville pour discuter cette importante question.

McGEEVY ET CONNOLLY Attendant la décision de l'exécutif

Martin P. Connolly a passé la plus grande partie de la journée de dimanche en compagnie de N. R. Connolly et Thomas McGreevy à Ottawa. M. M. R. Connolly a déclaré n'avoir aucune connaissance des prétendus paratisés à la mise en liberté des prisonniers. Il serait certainement heureux d'apprendre ce résultat, mais il n'a entendu parler de rien encore. Tous deux ont en parfaite santé. On attend la décision de l'Exécutif dans quelques jours.

CHUTE DE 35 PIEDS Un homme grièvement blessé

Hier après-midi, vers 5 heures, le sieur Louis Chapleau, qui enlevait la neige d'un toit, dans la rue Vitre, a glissé et est tombé sur le sol, d'une hauteur de trente-cinq pieds. Il a reçu d'assez graves blessures. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame l'a transporté à cette institution.

LES LOUPS DANS L'ALBERTA (De la Gazette de McLeod)

Les loups font de grands ravages parmi les troupeaux dans la province d'Alberta ce hiver. Samedi dernier, M. C. Craig, de Meadows Creek, vint en ville pour affaires, et déclara qu'il avait empoisonné dernièrement un énorme loup près de sa concession. M. Craig avait un animal de prix dévoré par ces carnassiers, et il résolut de mettre fin à leurs déprédations. Il vint en ville, s'approvisionna de strychnine et retourna à sa ferme. Il tua un vieux coy, le dépeça, y a quelques jours. Lors de la levée des scellés, on a découvert dans un tiroir une fortune de près d'un million, dont huit cent mille francs en numéraire et billets, et le reste en titres et valeurs diverses dont une bonne partie sont actuellement hors cours, et telles des actions de la société Lanark-Dunsmuir. Les héritiers sont absolument absents de l'Albainie, et cette pluie d'or imprévue fait de ce moment à Mons l'objet de toutes les conversations.

LE VERT VOIR SON ENFANT M. Henri Pilet a demandé à la cour, ce matin, qu'ordre fût donné à dame M. Georgina Delisle de placer son enfant commun dans une maison d'éducation supérieure et de laisser cette enfant recevoir régulièrement et sans témoins la visite de son père, le requérant. On souleva la question de savoir si, après jugement accordant la séparation de corps et de biens d'avec son époux, M. Pilet pouvait procéder par requête ou si ne devait pas plutôt prendre un nouveau bref. En délibéré.

VILLE BOMBARDEE PAR LES FRANÇAIS LONDRES, 20.—On a été informé ici que les Français avaient bombardé la ville de Mafoune, près de Tombouctou. Une centaine d'habitants ont été tués. Personne n'a été blessé du côté des Français.

LE SPORT LA BOITE

Peter Jackson, le célèbre boxeur, qui doit se battre contre Corbett, dans le mois de juin, josa cette semaine le rôle de l'Uncle Tom, dans le drame "Uncle Tom's Cabin", à Toronto.

LE BASE-BALL Le club Montreal

Le club Montreal ne nous communique ce qui suit: Depuis l'assemblée du 12 courant, nous avons eu 20 nouveaux membres, et à présent il se fait une cabale vraiment surprenante pour choisir le président du club. Il y a trois candidats très influents sur les rangs. Tous les administrateurs de base-ball canadiens-français, ainsi que les amis du sport devraient se rendre tous les lundis et jeudis, à la salle Saint-Pierre, 1078 rue Mignonne, pour faire partie du club.

N'oubliez pas que l'élection pour les officiers du club aura lieu le 12 mars prochain, et le succès du club dépendra beaucoup du résultat de ses élections. Tous ceux voulant faire partie du club, peuvent s'adresser par lettre à Joseph Durocher, capitaine, 102 rue Saint-Laurent, ou à la salle du club, les lundis et jeudis.

Notes La tombola organisée par le club de yachts Saint-Laurent, promet d'avoir un grand succès. Il est encore question de faire rencontrer cette année les deux champions rameurs Gaudaur et Stansbury.

A LONGUEUIL L'inauguration du nouveau conseil

L'inauguration du nouveau conseil de ville a eu lieu à Longueuil hier soir, sous la présidence de M. le maire O. Dufresne, jr. La salle avait été décorée avec beaucoup de goût pour l'occasion. La musique de l'Harmonie de Longueuil a généralement prêté son concours. Les présidents des divers comités sont les suivants:

Finances—Ed. C. Lalonde, président. Chemins—Pierre Patenaude, docteur Victor Pigeon, docteur Poit et Saint—Elié Maillé, docteur Feix et Edouard—L. J. Girouard, docteur Parc et Marché—Chs. Poirier, docteur.

Dans son discours d'inauguration, M. le maire Dufresne commença par remercier les citoyens de Longueuil de l'honneur qu'ils lui ont fait de le réélire par acclamation pour un second mandat. Il se déclara en même temps prêt à se rendre dignement des suffrages de tous ceux qui ont bien voulu lui continuer leur confiance.

Après avoir bien voulu remercier les dames de leur présence, M. le maire continua à dire que, lors de son élection comme maire de Longueuil, l'année passée, il avait promis que la politique du conseil serait économique, afin d'améliorer la position financière de la ville.

"Je crois avoir tenu ma promesse. La dépense totale pour les années 1893-94, y compris les intérêts sur la dette, ne dépassait pas \$16,000, contre \$23,000 de l'année précédente, soit un gain de \$7,000.

Continuant, M. le maire dit qu'il désire que la même politique d'économie règne parmi les nouveaux membres. M. Dufresne termina en disant qu'il regrette que certaines circulaires tendant à mettre les finances de la ville sous un mauvais jour, aient été lancées dans le public, dans un but purement électoral, surtout au moment où la ville en a le plus besoin afin de renouveler ses débiteurs avantageusement, qui étoient en 1893.

La clôture de la séance a été égayée par les airs canadiens de la musique de l'Harmonie.

DECOUVERTE D'UN MILLION Des héritiers heureux

BRUXELLES, 20.—Le cas du vieux avare d'Auxerre, le pauvre Fleutelet, qui mourut récemment en laissant plus de neuf cent mille francs dans une malle, vint d'un animal de prix dévoré par ces carnassiers, et il résolut de mettre fin à leurs déprédations. Il vint en ville, s'approvisionna de strychnine et retourna à sa ferme. Il tua un vieux coy, le dépeça, y a quelques jours. Lors de la levée des scellés, on a découvert dans un tiroir une fortune de près d'un million, dont huit cent mille francs en numéraire et billets, et le reste en titres et valeurs diverses dont une bonne partie sont actuellement hors cours, et telles des actions de la société Lanark-Dunsmuir. Les héritiers sont absolument absents de l'Albainie, et cette pluie d'or imprévue fait de ce moment à Mons l'objet de toutes les conversations.

LE VERT VOIR SON ENFANT M. Henri Pilet a demandé à la cour, ce matin, qu'ordre fût donné à dame M. Georgina Delisle de placer son enfant commun dans une maison d'éducation supérieure et de laisser cette enfant recevoir régulièrement et sans témoins la visite de son père, le requérant. On souleva la question de savoir si, après jugement accordant la séparation de corps et de biens d'avec son époux, M. Pilet pouvait procéder par requête ou si ne devait pas plutôt prendre un nouveau bref. En délibéré.

VILLE BOMBARDEE PAR LES FRANÇAIS LONDRES, 20.—On a été informé ici que les Français avaient bombardé la ville de Mafoune, près de Tombouctou. Une centaine d'habitants ont été tués. Personne n'a été blessé du côté des Français.

LE REVOLVER Fait trembler juges, policiers et avocats

La dernière audience du tribunal fédéral de Buffalo, présidée par le commissaire des Etats-Unis Fairchild, a été interrompue par un incident des plus dramatiques. Un redoutable maître-verger Leroy Harris, dit William Clark, John Healy, etc., poursuivi pour vols et faux commis au détriment de la poste, a tenu en échec avec son revolver le commissaire Fairchild, le district attorney Mackey, l'inspecteur de la poste Latimer et le délégué marshal Watts, et s'est écrié sans qu'aucun d'eux ait pu ou osé intervenir. L'historique de cet odieux maître-verger est instructive.

Depuis plusieurs mois les inspecteurs de la poste et la police fédérale étaient à la recherche de ce maître-verger, qui s'était réfugié dans un couloir de bureaux de poste du Massachusetts et du Connecticut, et y avait volé de nombreux mandats en blanc. Le voleur n'était autre que Harris, qui, ayant été employé jadis à la poste à New-York, connaissait tout ce qui se passait dans le service des mandats-poste. Il se présenta dans un bureau de poste quelconque, en se faisant passer pour inspecteur, et détourna ensuite des mandats, des lettres d'avis et des enveloppes officielles en blanc. Harris remplissait ensuite un mandat pour une somme de \$100 à son ordre, et expliquait la lettre d'avis au directeur d'un bureau de poste voisin. Il se rendait à ce dernier bureau et se faisait payer. Il a volé ainsi plusieurs milliers de dollars à l'administration des postes.

Depuis plusieurs mois les inspecteurs de la poste et la police fédérale étaient à la recherche de ce maître-verger, qui s'était réfugié dans un couloir de bureaux de poste du Massachusetts et du Connecticut, et y avait volé de nombreux mandats en blanc. Le voleur n'était autre que Harris, qui, ayant été employé jadis à la poste à New-York, connaissait tout ce qui se passait dans le service des mandats-poste. Il se présenta dans un bureau de poste quelconque, en se faisant passer pour inspecteur, et détourna ensuite des mandats, des lettres d'avis et des enveloppes officielles en blanc. Harris remplissait ensuite un mandat pour une somme de \$100 à son ordre, et expliquait la lettre d'avis au directeur d'un bureau de poste voisin. Il se rendait à ce dernier bureau et se faisait payer. Il a volé ainsi plusieurs milliers de dollars à l'administration des postes.

Depuis plusieurs mois les inspecteurs de la poste et la police fédérale étaient à la recherche de ce maître-verger, qui s'était réfugié dans un couloir de bureaux de poste du Massachusetts et du Connecticut, et y avait volé de nombreux mandats en blanc. Le voleur n'était autre que Harris, qui, ayant été employé jadis à la poste à New-York, connaissait tout ce qui se passait dans le service des mandats-poste. Il se présenta dans un bureau de poste quelconque, en se faisant passer pour inspecteur, et détourna ensuite des mandats, des lettres d'avis et des enveloppes officielles en blanc. Harris remplissait ensuite un mandat pour une somme de \$100 à son ordre, et expliquait la lettre d'avis au directeur d'un bureau de poste voisin. Il se rendait à ce dernier bureau et se faisait payer. Il a volé ainsi plusieurs milliers de dollars à l'administration des postes.

Depuis plusieurs mois les inspecteurs de la poste et la police fédérale étaient à la recherche de ce maître-verger, qui s'était réfugié dans un couloir de bureaux de poste du Massachusetts et du Connecticut, et y avait volé de nombreux mandats en blanc. Le voleur n'était autre que Harris, qui, ayant été employé jadis à la poste à New-York, connaissait tout ce qui se passait dans le service des mandats-poste. Il se présenta dans un bureau de poste quelconque, en se faisant passer pour inspecteur, et détourna ensuite des mandats, des lettres d'avis et des enveloppes officielles en blanc. Harris remplissait ensuite un mandat pour une somme de \$100 à son ordre, et expliquait la lettre d'avis au directeur d'un bureau de poste voisin. Il se rendait à ce dernier bureau et se faisait payer. Il a volé ainsi plusieurs milliers de dollars à l'administration des postes.

SEPARATIONS DE BIENS Mme A. Hébert poursuit en séparation de biens M. Lefebvre.

Mme A. Lefebvre agit de même à l'égard de G. Charlebois.

FINANCE ET COMMERCE BOURSE DE MONTREAL

MM. Morellet & O'Brien, rue St-Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 h.

Table with columns: STOCK, BOND, and various market indicators.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—10 à 70. Com. Cable—40 à 136. Tel. de Montréal—22 à 145. Str. Ry.—100 à 169. B. de Montréal—2 à 220.

Marché Américain à Londres

Table with columns: London, New York, and various market indicators.

HOOD'S GUERIT

Après que toutes les autres ont failli Maladies des Reins—Rendu à une santé parfaite

Charles J. O'Brien Toronto, Ont.

UN CANADIEN MEURT EN PRISON De la petite vérole

MADISON, Wis., 20.—Un nommé Matthew Ashton, reconnu coupable de meurtre, et qui attendait en prison la décision de la cour suprême sur son cas, a succombé à la petite vérole, hier matin. Cet homme possédait une fortune évaluée à \$350,000. Il était né au Canada et, durant la majeure partie de sa vie, a vécu à North Shefford où demeurent encore plusieurs de ses parents. Il y a plusieurs années il alla dans le Wisconsin pour y prendre la direction d'une ferme appartenant à son oncle. Ce dernier s'était marié deux fois et Ashton remplaçait comme directeur de la ferme un gendre de la seconde femme de son oncle. Un matin la femme de l'oncle fut trouvée morte dans une chambre, et on accusa Ashton d'avoir commis le crime. Il ne fut condamné que sur des preuves de circonstance et interjeta appel en cour suprême. Durant le procès son oncle mourut, lui léguant toute sa fortune, le croyant innocent.

EST-CE UN CANADIEN OU UN FRANÇAIS? TUREN, 20.—Une dépêche de Pinerolo, ville située à 25 milles d'ici, annonce l'arrestation d'un capitaine Gastain, que l'on soupçonne d'être un espion français. Le prisonnier dit qu'il a été envoyé par le gouvernement canadien pour recruter des émigrants. Il avait 7,000 francs en papier et en or en sa possession.

Avant de l'arrêter, on l'avait surveillé. On l'avait vu rôder autour de la forteresse de Fenestrelle et engager des conversations avec les soldats. Gastain est venu de Condom (France), à Pinerolo. Fenestrelle, où ses allées et venues ont fait naître des soupçons, est à cinq milles de Pinerolo.

SEPARATIONS DE BIENS

Mme A. Hébert poursuit en séparation de biens M. Lefebvre. Mme A. Lefebvre agit de même à l'égard de G. Charlebois.

FINANCE ET COMMERCE BOURSE DE MONTREAL

MM. Morellet & O'Brien, rue St-Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 h.

Table with columns: STOCK, BOND, and various market indicators.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—10 à 70. Com. Cable—40 à 136. Tel. de Montréal—22 à 145. Str. Ry.—100 à 169. B. de Montréal—2 à 220.

Marché Américain à Londres

Table with columns: London, New York, and various market indicators.

HOOD'S GUERIT

Après que toutes les autres ont failli Maladies des Reins—Rendu à une santé parfaite

Charles J. O'Brien Toronto, Ont.

"Je suis heureux de certifier que j'ai pris Hood's Sarsaparilla avec un grand avantage. Je souffrais de la maladie des reins et j'étais un grand nombre de médecins sans grand profit. Mais on me conseilla d'essayer Hood's Sarsaparilla, et je pris une bouteille à l'essai, ce qui me causa un grand soulagement. Engraisé en si peu de temps, j'étais tout guéri et ne crus plus nécessaire de prendre plus de sarsaparilla. Je prends plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à toutes les personnes souffrantes de la maladie des reins, du rhumatisme, de la jaunisse, l'indigestion, etc."

Envoiez-nous un échantillon de vieux articles et nous vous montrerons comment nous pouvons réparer et replaquer, etc. THE CANADA PLATING Co, 763 rue Craig, Montréal. 85-Jno

NOTRE STOCK DU printemps de nouveautés importées en fait d'habillements arrive chaque jour. Nous aurons une collection très choisie des patrons les plus nouveaux, et elle mérite une inspection le plus tôt possible. M. Christie, qui a la direction de notre département de tailleur, désire annoncer qu'il est prêt à prendre des commandes pour livrées, costumes pour aller à cheval, en chaloupe ou en yacht, uniformes de sociétés et militaires de toute description.

Nous avons des facilités insurpassables pour faire cette sorte d'ouvrage particulier aux prix les plus raisonnables.

The Mammoth Clothing House

1888 et 1890 Rue Notre-Dame Adjoignant l'Hôtel Balmoral et le City Hotel.

Veritables diamants et montres en or solide vendus au plus bas prix.

La "Associated Tea Company" a ouvert une succursale au 241 rue St-Catherine, et dans le but d'annoncer son mélange de thé choisi, elle distribue pendant trois jours, à chaque acheteur, un des articles suivants: saucisses en or solide, en argent et en nickel, les mêmes confitures, un seul litre de lait, un seul verre de jus de citron, un seul verre de jus de raisin, un seul verre de jus de cerise, un seul verre de jus de framboise, un seul verre de jus de fraise, un seul verre de jus de groseille, un seul verre de jus de myrtille, un seul verre de jus de menthe, un seul verre de jus de sauge, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi, un seul verre de jus de anis, un seul verre de jus de fennel, un seul verre de jus de coriandre, un seul verre de jus de cerfeuil, un seul verre de jus de persil, un seul verre de jus de ciboulette, un seul verre de jus de estragon, un seul verre de jus de basilic, un seul verre de jus de romarin, un seul verre de jus de thym, un seul verre de jus de fenouil, un seul verre de jus de carvi

TEMPERATURE
Probabilités pour les 24 heures
Tombées, 20 — Vents de Ouest.
Temps beau et froid.

La circulation de "LA PRESSE" (33,719 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LES MINISTRES PROVINCIAUX
Se réunissent en conseil à Montréal, la semaine prochaine.

La séance du club conservateur
L'hon. L. O. Taillon retournera à Québec, vendredi.

AU TERME PROCHAIN
La cause de la "Canada-Revue" vs Mgr Fabre
Il est à peu près certain que la cause de la "Canada-Revue" vs Mgr Fabre ne sera pas entendue dans le terme actuel de l'Empêché et morte.

LA "MONTE DU ZOUAVE"
M. de Montigny baptise un "cul-de-sac"
Un nom de plus à mettre dans le Dictionnaire. M. de Montigny a baptisé du nom de "Monte du Zouave" le cul-de-sac dont l'entrée est rue Saint-Denis, entre les rues Ontario et Sherbrooke, et qui conduit à la maison de la succession J. B. Boudry, appartenant actuellement à notre confrère, sur le tronçon d'un arbre, près du trottoir de la rue Saint-Denis, il a fait poser un repoussoir en fer et en acier, enroulé autour de la tige, et enroulé autour de la tige, et enroulé autour de la tige.

MAIRE PENDANT DEUX MINUTES
De bonnes gens démissionnaires
M. Louis Perrault, imprimeur, a été maire de Montréal l'espace de deux minutes ce matin. Il était dans le bureau de l'assistant-greffier lorsque deux hommes sont venus lui présenter leurs félicitations et lui serrer la main.

CHEMIN DE FER ELEVE
Les propriétaires protestent contre le projet
Un meeting de protestation a eu lieu hier soir, au No 443 rue Saint-Jacques. On s'est attaqué à la compagnie du chemin de fer élevé qui demande ses franchises à la cité.

COLLISION
Un cultivateur en est la victime
Vers midi, un vieux cultivateur descendant la rue Henri dans une voiture chargée de légumes, lorsqu'il arrivait à la rue Craig un char électrique, venant à toute vitesse, a frappé sa voiture. Le choc a été si violent que le vieillard a été précipité à bas de sa voiture et on l'a relevé dans un grand état de faiblesse.

IL VIENDRA
Le Dr Montague, le célèbre député de Haldimand, a promis au club St John A. Macdonald de venir à Montréal dans quelques semaines. La date n'est pas encore fixée.

FOUR SUITES CONTRE LA CITE
Poursuites en dommages contre la cité au sujet de la première prise par M. J. McKerley, pour un montant de \$5,000, la deuxième par Dame E. Stuart, pour \$7,200, et la dernière par D. Gallery pour au-delà de \$5,000.

IL MARIE SON FILS ET SES DEUX FILLES
M. Rodolphe E. Corneil, de la Carrière, se marie à l'église de St-Dominique, le lundi 27 courant, à six heures et à une minute de marche de la station du Grand Tronc, à des conditions très avantageuses. S'adresser Thériault & Co, 20 St-Jacques.

LE CAUCUS
L'honorable M. Laurier aurait tenté de réconcilier MM. Beauséjour et Préfontaine

A l'heure où nous allons sous presse commence le grand caucus général des échevins.

On croit que la discussion sera vive et la lutte très serrée.

On dit qu'il a été donné au greffier de la cité de ne pas laisser entrer les reporters dans la salle de conseil, avant que les échevins aient eux-mêmes décidé de les admettre.

On disait, ce matin, que des échevins vont se livrer à des personnalités contre certains de leurs collègues. La réunion promet d'être orageuse.

Plusieurs réunions d'échevins ont été tenues. Hier, M. Laurier, etc., a tenté de réconcilier les éléments Beauséjour et Préfontaine. Ces efforts n'ont pas abouti, paraît-il. M. Beauséjour se refusant à tout compromis avec son rival.

La rumour voulait, ce matin, que l'élection Préfontaine Temporerait sur toute la ligne.

LOCATAIRE VS PROPRIETAIRE
La solvabilité d'un débiteur empêche-t-elle la saisie-gagerie?
La cause de U. H. Dandurand et Duncan McIntyre a été plaidée devant M. le juge Teller. Après l'incendie de la bâtisse occupée par le Herald, Côte du Beaver Hall, en 1893, le défendeur qui avait loué pour un an, au demandeur, un magasin situé au face de l'église inconnu, voulut forcer son locataire à abandonner son bail. Ne se contentant pas de prendre les procédures ordinaires, il fit saisir par le stock du demandeur qui était mercier et qui avait offert tous les mois le prix de son loyer. Action et saisie ont été renvoyées avec déni.

M. Dandurand réclame maintenant des dommages au montant de \$600. Il s'agit de savoir si quelqu'un peut valablement faire saisir des effets ou marchandises quand le débiteur ou le défendeur est parfaitement solvable.

CREVIER VS L'UNION ST-JOSEPH
Une question importante pour nos sociétés de bienfaisance
M. R. Dandurand, avocat, vient de soulever une question importante pour nos sociétés de bienfaisance mutuelle. Il s'agit de la cause de L. W. Crevier vs l'Union Saint-Joseph. Le demandeur ancien conducteur de mailles sur les différents chemins de fer, était devenu aveugle, demanda à l'Union Saint-Joseph, un autre membre, le montant de \$5 par semaine que cette société accorde à ses membres malades. L'Union refusa. D'où la poursuite.

Il s'agit d'interpréter la clause de la constitution de la société qui dit qu'un membre a droit à \$5.00 par semaine s'il ne peut vaquer à ses occupations ordinaires ou autres lui rapportant bénéfices. La défenderesse répond que si le demandeur le voulait il pourrait faire certains ouvrages, comme vendre des journaux, etc., et retirer de ce travail ce qu'il lui faut pour vivre.

L'hon. juge Teller a pris la question en délibéré.

LES VOLEURS
DANS UNE MAISON D'ECOLE
Depuis quelques semaines on ne parle que d'effractions et de vols audacieux. Le détective Carpenter, de l'agence secrète du gouvernement, a reçu hier la nouvelle que la maison d'école protestante de la Côte Saint-Paul avait été enfouie cette nuit. Les voleurs n'y ont rien trouvé. La maîtresse, M. Isaacson, est venue déposer sa plainte ce matin. L'officier de police s'est rendu sur les lieux, et a découvert que dans une maison, aux environs de la maison d'école, des voleurs avaient l'habitude de se réunir. Deux individus, du nom de Mack et Charlebois, ont été mis en état d'arrestation et écroués. On a trouvé dans la maison, entre autres choses, 12 poules, de l'argent, portant l'étampe de Thérèse Windsor, et une quantité de linge mouillé qui a probablement été volé dans les cours des environs. Les prisonniers comparaitront en cour de police demain matin.

VOL AUDACIEUX
Dans une épicerie de la rue Saint-Marc
L'épicerie de MM. P. A. Mallette et Cie, No 2708, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Marc, a été enfouie cette nuit, par des voleurs qui ont enlevé des marchandises pour une valeur d'environ \$60. Les capitaines Egan et Hughes ont arrêté trois individus du nom de George Adams, Thomas Gibbons et Robert Allard, sous suspicion d'être les auteurs du vol et les ont traduits devant le juge Dugas. Faute de preuves suffisantes convainquantes, les accusés ont été libérés sur l'assurance de vol, mais ont été traduits pour ivresse et vagabondage en cour de recorder. Ils ont été écroués en attendant leur procès, qui aura lieu demain.

IL EST MALADE
Mais les autres sont coupables
Isaïe Lacasse, le jeune homme arrêté pour vol avec effraction chez M. Patrick Wright, marchand, de la rue Notre-Dame Est, a été relâché ce matin, sous ses propres cautions. On a entendu, en cour des sessions spéciales de la Paix, le témoignage du docteur Duquette, de l'Asile de la Longue Pointe, qui dit que l'accusé ne fait preuve d'aucun symptôme de folie, mais est très débile et souffre d'une hypertrophie du cœur. Ses compagnons, Charles Cournoyer et Charles Grenier, recevront leurs sentences mardi.

ELECTIONS A BUCKINGHAM
Le 12 février on a eu lieu les élections municipales, pour la ville de Buckingham, d'après la nouvelle charte; il s'agissait d'être un maire et neuf conseillers. Ont été élus: Maire, M. James Martin; conseillers, pour le quartier nord: MM. John Cosgrove, Alphonse Labelle, Magloire Favelle; quartier sud: Théophile Ross, L. S. Parker et S. Franchot; quartier ouest: Al. MacLaren, C. Pearson et J. Vallières.

LES ECOLES DU NORD-OUEST
Entretien avec Mgr Taché

Le rapport du Conseil Privé contient des erreurs

Sa Grandeur fort affectée par cette décision

Le correspondant spécial du Mail à Winnipeg fait publier l'entrevue suivante qu'il a eue avec Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface.

Q—Avez-vous reçu le texte complet du rapport du Conseil Privé au sujet de la question des écoles du Nord-Ouest?

R—Oui, j'ai reçu.

Q—Quelle est l'impression de Votre Grandeur?

R—Mon impression est très pénible, et je pourrais à peine croire qu'un tel document fut possible.

Q—Comment cela?

R—Je regrette d'avoir à divulguer mon impression, mais la question étant devant le public, et les commentaires de journaux de l'Est étant tellement injustes, je ne puis m'empêcher de dire que le rapport contient un grand nombre d'exactitudes et en arrive à des conclusions qui, il me semble, sont dénuées de fondement et qui, assurément, sont offensives.

Q—Parlez, monseigneur, mais comment se fait-il que vous, catholique, ne pouvez vous accorder avec les autres en matière d'éducation?

R—La raison en est très simple, monseigneur, nous sommes catholiques, et les autres ne le sont pas.

Q—Mais, monseigneur, les écoles publiques ne sont-elles pas excellentes?

R—La, n'est pas la question. Je dis simplement que les catholiques tiennent à donner une éducation catholique à leurs enfants. Ils réclament pour eux la liberté dont jouissent les autres. Que ceux qui ne sont pas catholiques fassent de leurs écoles ce qu'ils voudront, et le support, c'est leur affaire, comme c'est la nôtre de nous attacher à nos convictions et il est bien pénible pour des catholiques de voir que la loi les moleste à cause de leur religion et sous la protection de l'association qui est rendue encore plus difficile par l'oppression.

Q—Votre Grandeur a dit qu'il avait des inexactitudes dans le rapport du Conseil Privé. C'est là une grave assertion.

R—Oui, c'est vrai, et j'ai pesé mes paroles avant de les prononcer. On se rappelle qu'un jour dernier, les chevaliers du travail ont déclaré dans une résolution que le système actuel est préjudiciable aux ouvriers. On reviendra probablement à l'ancien système. Après quelques délibérations, la motion de M. Bovin est renvoyée aux directeurs, qui feront un rapport à la prochaine séance. M. L. O. David dit que le bureau de direction fera tout en son pouvoir pour donner de l'expansion à l'Association Saint-Jean-Baptiste, en y admettant les sociétés ouvrières et de bienfaisance à certaines conditions déterminées par les directeurs, qui présenteront un rapport à cet effet, à la prochaine séance.

Le 24 juin prochain, 65ème anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste, cette fête sera célébrée avec une pompe extraordinaire. Le comte Albert de Mun y sera présent.

FAUX RAMONEURS
Un nouveau truc de voleur
Il y a eu en ce moment des gens qui se font ramoneurs blancs et ramoneurs noirs, mais leur but n'est pas de médier, ils se font passer pour ramoneur et extorquent de l'argent au monde. Les vrais ramoneurs devaient être munis d'insignes.

A PROPOS D'UNE VALISE
Femmes contre huisier et avocat contre constable
Il y a quelque temps une jeune fille, voulant rentrer en possession d'une valise qui elle avait laissée chez Mme Catherine Haggart, demeurant au No 36 rue Saint-Jacques, elle avait demeuré elle-même, envoyée au domicile de son ex-hôteuse un huisier porteur d'un mandat, après avoir obtenu, à la suite d'un procès, un jugement en sa faveur. L'huisier s'en revint bredouille. Subsequemment son avocat prit devant le juge Barry une saisie-revendication. Un huisier, M. Miroault, envoyé chez Mme Haggart, s'en revint encore bredouille; mais, cette fois, les choses se compliquèrent: Mme Haggart et une de ses amies, Lucy Kane, s'étaient portées sur l'huisier à des voies de fait. En conséquence, M. Miroault prit contre ces dames un mandat d'arrestation, et le constable special Burns fut chargé d'aller chercher les accusées. Mais Mme Haggart lui ayant raconté que son mari était mort il y a quinze jours et qu'elle avait quatre enfants sur les bras, M. Burns n'eut le courage d'opérer aucune arrestation.

Ce matin, au greffe de la cour de recorder, l'avocat de l'ex-pensionnaire dont nous avons parlé, a eu, à ce sujet, avec M. Burns, une altercation qui s'est terminée par des coups... et l'on parle d'une poursuite.

Quant à Mme Kane et Haggart, leur procès a été païé au 28 courant.

PERSONNEL
L'honorable M. Wilfrid Laurier est arrivé en cette ville hier pour y demeurer quelques jours.

IL SE VEIT PAS
Le fameux gouverneur McKinley a déclaré, par la bouche de son secrétaire privé, qu'il ne sera pas candidat à la présidence des Etats-Unis, aux prochaines élections.

L'ECRAFLU DE REGINA
Une dépêche spéciale au Mail annonce que l'échafaud sur lequel seront pendus, à Regina, les Italiens meurtriers du Nord-Ouest, est le même d'ou Louis Rieli est tombé.

LES ITALIENS
Ce matin, à 9 heures, à l'église de Nazareth, a été chantée une grande messe pour le repos de l'âme de feu M. Francisco Mariotti, père de M. Casimir Mariotti, agent consulaire d'Italie à Montréal.

LE CHEMIN DE CEINTURE
La compagnie du chemin de ceinture de l'île de Montréal demandera un acte d'incorporation à la prochaine session du parlement fédéral.

MORTE EMPOISONNEE
Mme England a pris de l'antimoine

FOUR DU BISMUTH
Une erreur de pharmacien a causé, hier après-midi, la mort de la jeune épouse de M. le Dr F. R. England, demeurant au No 58, côte du Beaver Hall.

Mme England étant légèrement indisposée depuis deux ou trois jours, son mari avait commandé, paraît-il, à la pharmacie de MM. Dart et Cie, 641 rue Craig, une certaine quantité de bismuth.

Cet article étant définitivement chez eux, MM. Dart et Cie, et, de moins, ce qu'ils prétendent—en descendant à leur tour à la pharmacie Kerry, Watson et Cie, de la rue Saint-Paul.

Le paquet de médicament remis à Mme England, portait comme inscription le mot "bismuth". Sans défiance, elle en prit une dose et, peu de temps après, l'infortunée se tordait dans les convulsions de l'agonie.

Le Dr England analysa alors le contenu du paquet et découvrit que c'était de l'antimoine, corps métallique qui, par l'aspect, ressemble au bismuth, et est poison violent.

Cette après-midi, le coroner MacMahon tiendra une enquête à la résidence de la défunte.

Mme England, née Galer, de Dunham (Qué.), sans inhumée en cette dernière ville. Ses restes seront expédiés à Dunham, demain matin.

LES OUVIERS
Et l'Association Saint-Jean-Baptiste

Le Comte de Mun viendra

L'Association Saint-Jean-Baptiste a tenu, hier soir, sa séance annuelle dans les salles du Monument National. Il n'y a pas eu d'élection, vu que, Tan dernier, les officiers ont été élus pour deux ans.

M. Guillaume Bovin a proposé, appuyé par M. Philippe Roy, que les membres des sociétés catholiques-françaises de bienfaisance mutuelle soient admis dans l'association comme membres de sections. Aujourd'hui, l'association est divisée en sections paroissiales.

Avant 1880, les membres des associations ouvrières étaient de droit membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste. On se rappelle qu'un jour dernier, les chevaliers du travail ont déclaré dans une résolution que le système actuel est préjudiciable aux ouvriers. On reviendra probablement à l'ancien système. Après quelques délibérations, la motion de M. Bovin est renvoyée aux directeurs, qui feront un rapport à la prochaine séance. M. L. O. David dit que le bureau de direction fera tout en son pouvoir pour donner de l'expansion à l'Association Saint-Jean-Baptiste, en y admettant les sociétés ouvrières et de bienfaisance à certaines conditions déterminées par les directeurs, qui présenteront un rapport à cet effet, à la prochaine séance.

Le 24 juin prochain, 65ème anniversaire de l'Association Saint-Jean-Baptiste, cette fête sera célébrée avec une pompe extraordinaire. Le comte Albert de Mun y sera présent.

FAUX RAMONEURS
Un nouveau truc de voleur
Il y a eu en ce moment des gens qui se font ramoneurs blancs et ramoneurs noirs, mais leur but n'est pas de médier, ils se font passer pour ramoneur et extorquent de l'argent au monde. Les vrais ramoneurs devaient être munis d'insignes.

A PROPOS D'UNE VALISE
Femmes contre huisier et avocat contre constable
Il y a quelque temps une jeune fille, voulant rentrer en possession d'une valise qui elle avait laissée chez Mme Catherine Haggart, demeurant au No 36 rue Saint-Jacques, elle avait demeuré elle-même, envoyée au domicile de son ex-hôteuse un huisier porteur d'un mandat, après avoir obtenu, à la suite d'un procès, un jugement en sa faveur. L'huisier s'en revint bredouille. Subsequemment son avocat prit devant le juge Barry une saisie-revendication. Un huisier, M. Miroault, envoyé chez Mme Haggart, s'en revint encore bredouille; mais, cette fois, les choses se compliquèrent: Mme Haggart et une de ses amies, Lucy Kane, s'étaient portées sur l'huisier à des voies de fait. En conséquence, M. Miroault prit contre ces dames un mandat d'arrestation, et le constable special Burns fut chargé d'aller chercher les accusées. Mais Mme Haggart lui ayant raconté que son mari était mort il y a quinze jours et qu'elle avait quatre enfants sur les bras, M. Burns n'eut le courage d'opérer aucune arrestation.

Ce matin, au greffe de la cour de recorder, l'avocat de l'ex-pensionnaire dont nous avons parlé, a eu, à ce sujet, avec M. Burns, une altercation qui s'est terminée par des coups... et l'on parle d'une poursuite.

Quant à Mme Kane et Haggart, leur procès a été païé au 28 courant.

L'INSPECTION DES MANUFACTURES
Les inspecteurs préparent les règlements

Une clause regrettable de la nouvelle loi

Les enfants, trop jeunes, dans les manufactures de tabac

Les inspecteurs des manufactures, MM. Jos. Lessard, Montréal, président, Ch. T. Côté, Québec, Louis Grayson, Montréal, James Mitchell, Montréal, sont en séance depuis hier, dans les bureaux du gouvernement, rue St-Gabriel, pour la préparation des règlements conformes à la nouvelle loi de l'inspection des manufactures, passée à la dernière session et sanctionnée le 8 janvier dernier.

La mission des inspecteurs est de préparer, pour la sanction du lieutenant-gouverneur, des règlements.

1. Affaiblir de la loi, en conformité de l'article 3029, tous les établissements industriels qu'il juge à propos;

2. Classer comme dangereux, insalubres ou incommodes, les établissements qu'il croit pouvoir offrir des dangers pour la santé des travailleurs, surtout des enfants, filles ou femmes;

3. Déterminer les devoirs, qui ne sont pas formellement déterminés dans cette loi, des chefs ou patrons d'établissements;

4. Déterminer les pouvoirs, et prescrire les devoirs qui ne sont pas formellement déterminés par cette loi aux officiers chargés de mettre la présente loi et les règlements à exécution;

5. Déterminer, le mode d'inspection des chaudières à vapeur et conduites-vapeur dans les établissements industriels, dans les mines comme ailleurs.

6. Formuler enfin les prescriptions spéciales nécessaires se rapportant aux matières indiquées dans l'article 3022.

Les travaux sont divisés en deux catégories, à savoir: 1. Les règlements relatifs à la propreté, l'éclairage, la circulation de l'air, l'expulsion des poussières, des gaz, vapeurs, déchets, etc., ces règlements devant être fournis aux inspecteurs par le baron d'hygiène provincial.

2. Les règlements relatifs aux établissements industriels, qui doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel et dans ceux qui contiennent des appareils mécaniques, outils, engins, machines, etc.

Ces règlements seront faits d'après l'expérience et les connaissances des inspecteurs eux-mêmes.

Un représentant de LA PRESSE qui demandait si ces règlements seraient soumis aux sociétés ouvrières avant la sanction du lieutenant-gouverneur, les inspecteurs ont répondu que la loi ne l'exigeait pas, d'autant plus que ces règlements sont faits pour l'entière protection de l'ouvrier et qu'il n'y avait pas probablement de récriminations, sauf cependant le paragraphe 2 de la clause 3022, relatif à l'âge des enfants, contre lequel les inspecteurs ne peuvent rien faire.

Dans les établissements qui ne sont pas considérés comme dangereux, insalubres ou incommodes, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de douze ans pour les garçons et quatorze pour les filles. L'ancienne loi faisait une exception pour les ouvriers en tabac, fixant l'âge minimum à quatorze pour les garçons et quinze pour les filles. La nouvelle loi a malheureusement fait disparaître cette clause protectrice de la jeunesse contre les effets délétères de la nicotine.

LA PRESSE engage donc les sociétés ouvrières et spécialement les associations cigarières de s'adresser immédiatement au lieutenant-gouverneur en conseil pour faire insérer la clause exceptionnelle en faveur des enfants travaillant dans les manufactures de tabac.

Les ministres ont promis de terminer leur besogne ce soir ou demain.

LES ECOLES DU MANITOBA
Décision de la Cour Suprême

Contre les catholiques

OTTAWA, 20-A la Cour Suprême, aujourd'hui, le juge Strong a rendu une décision longuement élaborée au sujet des différentes questions soulevées au tribunal par le Dominion, relativement aux écoles du Manitoba. Il y avait en tout six questions soulevées à la cour; mais elles se résument en une seule, qui est celle-ci:

Le gouverneur-général en conseil a-t-il le pouvoir d'intervenir pour modifier l'état de choses établi par la législature de Manitoba à toutes les questions soulevées, le juge en chef a donné une réponse négative, laquelle est que la minorité ne peut en appeler au gouverneur-général en conseil.

LEGISLATURE DE NORD-OUEST
La prorogation de la législature aura lieu la semaine prochaine.

EST-IL MORT?
La famille et les connaissances d'un nommé Arthur J. Pickard, disparu dimanche dernier, semblent croire qu'il s'est noyé. Depuis quelque temps il était sous les soins d'un médecin qui s'était aperçu que le malade souffrait d'un commencement d'aliénation mentale.

Dimanche dernier, il est allé visiter une de ses amies demeurant à la Pointe Saint-Charles, et l'on crut qu'il ne soit tombé pris de l'écrasement du pont "Black". Quelques-uns de ses amis ont découvert des traces de pas le long de la berge, et tout porté à croire que le malheureux s'est noyé. M. Pickard était employé au Hôpital depuis environ vingt ans, mais travaillait depuis quelques semaines au Herald.

UN COMPLIT EN SERBIE
VIENNE, 20-On rapporte de Belgrade qu'un complot pour assassiner le ministre de l'intérieur de Serbie a été découvert. Six hommes ont été arrêtés.

Galie Française
30 rue Panet, Bal de mi-carême, samedi 24 fév. à 8 hrs. p. m. 90-6

ENCORE UNE EXPLOSION
Dans un hôtel, à Paris

Trois personnes grièvement blessées

PARIS, 20—Vers deux heures, ce matin, une bombe a fait explosion dans un petit hôtel de la rue Saint-Jacques, No 69. Cet hôtel est situé en arrière du Collège de France. La propriétaire de l'établissement, une dame Calabresi, et deux pensionnaires ont été blessées.

Hier après-midi, deux étrangers, dont l'un a donné le nom de Rainque, sont venus à l'hôtel pour louer une chambre. On leur en a montré une au second étage qu'ils ont déclarée convenable pour eux et l'ont louée aussitôt. Ils ont passé quelques instants dans la chambre et sont aussitôt sortis en disant qu'ils reviendraient dans la soirée. Ils ne sont pas revenus, et le propriétaire qui commençait à avoir des soupçons sur la conduite des deux étrangers, monta à la chambre qu'ils avaient retenue pour voir s'ils y avaient laissé quelque bagage. L'inspecteur fut très surpris en entrant dans la chambre de trouver une bombe posée sur une petite table. Sans prendre le temps d'examiner l'engin meurtrier, le propriétaire de l'hôtel descendit précipitamment et courut avertir la police.

En attendant les agents, Madame Calabresi fit passer à son mari, deux pensionnaires à deux de ses pensionnaires et se dirigea avec eux vers la chambre où était la bombe. Au moment où la porte de la chambre s'ouvrait une terrible explosion se produisit. La chambre a été détruite avec tout ce qu'elle contenait. La seconde a été si violente que toutes les fenêtres de la maison ont volé en éclats.

Mme Calabresi et ses deux pensionnaires ont été grièvement blessés. S'ils avaient eu le temps d'entrer dans la chambre avant l'explosion, ils auraient certainement été tués tous les trois.

Malgré l'heure avancée de la nuit, la nouvelle de cet attentat s'est répandue avec rapidité, et les rues voisines du lieu de l'explosion se sont vite remplies de monde. Pendant quelque temps on a constaté une grande surexcitation. La police est arrivée promptement et un cordon d'agents a été établi autour de l'hôtel. On ne sait guère comment la bombe a fait explosion. Les uns croient qu'une meche à combustion lente y était attachée, quoique, cependant, on n'a pas vu de fumée. Une autre version est que la bombe contenait un liquide explosif avec un appareil spécial pouvant produire l'explosion au bout d'un certain temps.

D'autres croient que la bombe est tombée au moment où la porte a été ouverte et que le choc a produit l'explosion.

La police n'a aucune indication au sujet des deux individus qui ont apporté la bombe. L'explosion a eu lieu par cet attentat à un moment où la nouvelle s'est répandue cet après-midi, qu'on avait tenté de faire sauter ou tout au moins d'endommager le ministère des affaires étrangères situé sur le quai d'Orsay. Un tube en métal qui l'on croit chargé de dynamite, a été trouvé sur l'escalier de cet édifice. Le tube a été remis à la police.

BUFAFFO BILL VA SE BATTRE EN DUEL
SAINT-PAUL, Minn., 20 — Le résultat d'informations reçues ici que le colonel W. F. Cody (Buffalo Bill), va se battre en duel avec Fred. Mayle, New-Yorkais bien connu, et que des dispositions sont prises dans ce but. Dans une dépêche adressée à un médecin bien connu de cette ville, le colonel Cody demande à ce dernier de lui servir de témoin dans un duel. Ce médecin a consenti.

BOURSE DE NEW-YORK
Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Cours d'ouverture et de clôture, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Recus par câble privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, secrétaire de commerce, 19 rue Saint-Jacques.

Naissances
DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pesant 3 kilos 500 grammes, et mesurant 50 centimètres.

DROLET, M. et Mme J. L. Dupont font part à leurs amis et connaissances de la naissance de leur fils, né le 15 février 1894, à 11 heures, pes